

# **JE CHOISIS DE PLAIDER COUPABLE**

Manuel pratique de procédure  
devant les Cours Célestes

**n°1**

**Ardoine BALAZI ATCHY NILLAMA**

**Editions Shamayim**



© 2019, Ardoine BALAZI ATCHY NILLAMA / 2022, 2e édition, révisée

Tous droits réservés.

ISBN: 978-2-9583507-1-0

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 □ CopyrightDepot.com n° 00074803-1

Toutes les citations bibliques proviennent de la Bible, version Louis-Segond 1910, sauf indication dans le texte.

Relecture: Régine FAVIER, Daniel et Sabine HERBSBERGER, Jeanne CLAUZEL

Composition, mise en page : Daniel HERBSBERGER

Couverture: Daniel HERBSBERGER & Golden designs □ goldendesigns.fr

Impression : booksfactory.fr □ Print Group

Cukrowa 22, 77-001 Szczecin, Pologne

Distribution : **Editions Shamayim**

[www.shamayim-courscelestes.com](http://www.shamayim-courscelestes.com) □ [info@courscelestes.com](mailto:info@courscelestes.com)

*Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.*





## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Quel est le comble de l'avocat ? *</b>	<b>7</b>
<b>L'avocat, la Bible, le procureur et le Juge *</b>	<b>17</b>
<b>Mise en garde !.....</b>	<b>33</b>
1.    De la différence entre le justiciable et l'auxiliaire de justice	34
2.    De l'utilité des dons spirituels	38
3.    De l'utilité de la procédure...	42
<b>— Chapitre 1 — Les livres et le livre de notre destinée</b>	<b>49</b>
A - De l'utilité de l'écrit.....	49
B - L'existence de destinées prévues par Dieu .....	54
<b>— Chapitre 2 — Discerner si nous sommes dans notre destinée</b>	<b>69</b>
<b>— Chapitre 3 — Je n'ai aucune notion de ma destinée, aucun sens de l'existence d'une destinée quelconque</b>	<b>83</b>
A - Notre lignée a été « vendue ».....	83
B - Un livre scellé pour un temps.....	86
<b>— Chapitre 4 — L'accusation</b>	<b>89</b>
A - La position de l'accusateur.....	89
B - Le problème du péché et des iniquités.....	94
C - Les fausses accusations.....	107

— <b>Chapitre 5 — Les témoins</b>	121
A - Les écritures et le témoignage de Jésus .....	122
B - Nos paroles .....	123
C - Nos offrandes, l'argent .....	125
D - La nuée de témoins .....	128
E - Le sang de Jésus.....	131
— <b>Chapitre 6 — Le « plaider coupable »</b>	137
A - L'exemple de Daniel .....	138
B - L'exemple d'Esdras et de Néhémie .....	143
C - L'exemple de Job.....	145
D - Plaider en fonction des intérêts supérieurs de Dieu .....	151
— <b>Chapitre 7 — La question du pardon</b>	155
A - Pardonner en connaissance de cause.....	155
B - Pardonner de tout son cœur .....	157
— <b>Chapitre 8 — La place de Jésus dans les Cours Célestes</b>	161
A - Jésus est la Porte.....	161
B - Jésus seul médiateur.....	162
C - Jésus l'avocat.....	165
D - Jésus le Souverain Sacrificateur .....	166
— <b>Chapitre 9 — Le Jugement et les décrets d'application</b>	169
A - L'effet du jugement.....	169
B - Couper les liens .....	171
C - Restitutions et décrets.....	175
— <b>Chapitre 10 — L'exécution des jugements</b>	201
— <b>Chapitre 11 — La contrefaçon vient</b>	205
— <b>Chapitre 12 — Les Cours Célestes, un outil au service de l'Eglise et des Chrétiens ?</b>	215

— Chapitre 13 — Le Protocole des Cours de justice célestes	223
1. Demander audience	224
2. Demander l'ouverture des livres concernés	224
3. Demander que Dieu convoque l'accusateur afin qu'il dévoile ce qu'il a contre nous, ou la personne concernée	225
4. Demander que Dieu nous juge, ainsi que notre lignée, au travers du sang de Jésus	226
5. Demander le jugement de tout ce qui n'est pas sous le sang de Christ	226
6. Demander restitution de tout ce qui nous a été volé	227
7. Demander l'exécution du jugement	228
Présentation .....	231
Shamayim .....	232
Contact .....	233
Bibliographie .....	235



*A mon meilleur Poupy, afin que la génération suivante  
propulse la France dans sa destinée.*

*A mon père, si fier d'avoir une fille avocate !*

*A Aslan, qui se reconnaîtra, qui m'a permis de  
comprendre les célestes comme personne...*



## Remerciements

Sans connaissance, sans révélation, le peuple périt. Je bénis et remercie Dieu, pour nous avoir fait grâce à mon époux et moi-même en nous donnant la compréhension des Cours Célestes, l'appel et le manteau afin de le servir ensemble, notamment dans ce domaine. Je suis reconnaissante pour toutes les personnes qu'Il a placées sur notre route, grâce auxquelles nous avons pu avancer dans Ses voies.

A cet égard, je voudrais particulièrement remercier : mes parents, pour leur soutien indéfectible et ce qu'ils ont semé dans ma vie depuis ma naissance, avec mention spéciale pour Manette, notre fidèle intercesseur, sans laquelle je n'aurais en outre jamais embrassé la carrière d'avocat, qui, de toute évidence, faisait partie de ma destinée. J'ai aussi une pensée spéciale pour mes grands-parents, leur engagement et leur courage, qui ont ouvert un chemin pour que nous puissions poursuivre l'œuvre qu'ils ont commencée.

Je remercie aussi chaleureusement Martha et Haakon, qui ont travaillé dans nos vies sans se lasser afin de nous révéler notre destinée et nous permettre d'y entrer, merci pour leur discernement, leur amour, leur intercession fidèle et leur consécration désintéressée. Je remercie aussi de tout cœur notre équipe pour relecture, correction de ce manuel, leurs encouragements, leur amitié, leur présence à nos côtés, qui est une bénédiction, avec mention spéciale pour Mamie Régine et ses pertinentes suggestions. Enfin, je suis reconnaissante envers ceux qui nous ont précédés dans les Cours, pour leurs précieux enseignements. J'ai à cet égard une pensée envers C.S. LEWIS qui, à mon avis, en savait bien plus sur le sujet qu'il ne le laissait paraître :

ses écrits ont été pour l'intello que je suis d'une aide précieuse pour comprendre l'invisible, car nous avons la même devise : plus haut, et plus loin !





&

## Quel est le comble de l'avocat ? \*

&

*\* ce n'est pas un préambule, donc, il faut le lire pour comprendre le reste.*

Assez curieusement, bien qu'avocate de profession, pendant longtemps, je n'ai pas lu ma Bible avec un regard de juriste. Si donc un jour on vous demande quel est le comble de l'avocat, eh bien, c'est bien cette lecture non juridique de la Bible !

Car enfin, s'il est un livre dans lequel il est sans cesse question de lois, de juges, de jugements, de témoins et de contrats, c'est bien celui-ci !

La Bible se décompose en deux contrats : la première et la nouvelle alliance... Une alliance étant en effet un contrat, terme on ne peut plus juridique.

Un livre complet de la Bible s'appelle « *les Juges...* »

Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres de la Bible, n'est autre que la Torah, qui est principalement un livre de lois...

En Israël, le roi avait dans ses activités principales l'activité judiciaire, consistant à juger les différends des membres du peuple, et ce, dans la salle du trône qui, sous le roi Salomon, était aussi celle du Jugement.

Lorsque Jésus nous parle de l'Eglise, l'assemblée des membres du corps de Christ, il emploie un terme juridique : « *Ekklésia* », soit une

nette référence à une assemblée législative, qui élabore et fait appliquer les lois, bref, l'instance gouvernementale. C'est ainsi qu'il indique à Pierre, première « pierre » de cette assemblée, qu'il a le pouvoir de lier et délier (soit en réalité « *conclure un contrat* » et « *annuler un contrat* »), termes encore une fois juridiques, afin d'amener le royaume des cieux à se manifester sur terre.

*Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Ekklesia, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.*  
(Matthieu 16:18-19)

De la Genèse à l'Apocalypse, il est sans cesse question de juges et de jugements.

Et comble du comble de l'avocat : bien élevée que je suis, je n'ai jamais plaidé avec Dieu ; je réservais cette activité aux magistrats de nos tribunaux nationaux... Eh, oui, avec Dieu, on ne discute pas, c'est mal vu, sauf si on s'appelle Jonas, ou Moïse, ou Abraham... ou... En vrai, dans la Bible, ils discutent tous avec Dieu, à fond, surtout les Juifs... et comme dans la Bible, ils sont quasiment tous juifs... (Ça, ça reste entre nous, hein ? c'est un sujet sensible...) Mais nous les chrétiens, on est devenu un peu fatalistes. Depuis cette théologie sur la souveraineté de Dieu, on a fini par croire fermement que de toute façon, tout ce qui arrive est nécessairement la volonté de Dieu, vu qu'Il est souverain, alors à quoi ça sert de discuter ? Il faut... accepter.

C'est vraiment à se demander qu'est-ce que je n'avais pas compris dans « *plaidons ensemble !* », selon ce que dit, et répète, Dieu, au travers du prophète Esaïe.

La traduction de ce verset dans la Bible du Semeur est en outre assez stupéfiante :

*Apporte ton mémoire, entrons ensemble en jugement et, pour te justifier, expose donc ton cas. (Esaïe 43:26)*

On pourrait encore paraphraser ainsi : ***Prépare ton dossier, tes conclusions, et viens plaider ta cause avec moi !***

Bon, alors, moi quand je plaide, c'est pour faire changer les choses, parce que si tout est déjà décidé d'avance, ça veut dire que le juge est corrompu, autant rester chez soi.

En l'occurrence, non seulement le juge qui nous demande de plaider est juste, mais en plus, il est de notre côté, puisqu'il dit : plaidons ensemble, donc du même côté.

Et ça, pour le coup, c'est plutôt rare.

Dieu nous invite donc à venir devant Lui pour plaider notre cause, afin que la situation change.

*Venez et plaidons ! dit l'Éternel. Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige ; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine. (Esaïe 1:18)*

L'Éternel Dieu, Juge de tout et de tous (*Hébreux 12:22*), nous invite à venir plaider notre cause devant Lui, et non seulement notre cause, mais également la cause de ce qui nous tient à cœur.

À y regarder de plus près, nombreux sont ceux qui, dans la Bible, ont littéralement plaidé avec Dieu, qui plus est pour des causes dont on pourrait dire qu'à vue humaine, elles étaient carrément perdues.

C'est ainsi qu'Abraham, ayant en tête son neveu Lot, va s'attaquer au dossier de Sodome et Gomorrhe... Il y gagnera la vie de Lot...

Moïse à celui d'Israël, alors que l'Éternel vient juste de déclarer, en Nombres 14 :

*Jusqu'à quand ce peuple me méprisera-t-il ? Jusqu'à quand ne croira-t-il pas en moi, malgré tous les prodiges que j'ai faits au milieu de lui ? Je le frapperai*

*par la peste, et je le détruirai ; mais je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui. (Nombres 14:11)*

La décision semble pourtant arrêtée... En effet, le peuple, enfin arrivé aux portes de la terre promise, refuse purement et simplement d'y entrer, et envisage même de lapider Moïse... À juste titre, face à cette énième rébellion, l'Éternel décide d'en finir.

Mais Moïse choisit de plaider cette cause...

*Moïse dit à l'Éternel : Les Égyptiens l'apprendront, eux du milieu desquels tu as fait monter ce peuple par ta puissance, et ils le diront aux habitants de ce pays. Ils savaient que toi, l'Éternel, tu es au milieu de ce peuple ; que tu apparaiss visiblement, toi, l'Éternel ; que ta nuée se tient sur lui ; que tu marches devant lui le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu. Si tu fais mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de toi diront : l'Éternel n'avait pas le pouvoir de mener ce peuple dans le pays qu'il avait juré de lui donner : c'est pour cela qu'il l'a égorgé dans le désert.*

*Maintenant, que la puissance du Seigneur se montre dans sa grandeur, comme tu l'as déclaré en disant : L'Éternel est lent à la colère et riche en bonté, il pardonne l'iniquité et la rébellion ; mais il ne tient point le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Pardonne l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici.*

***Et l'Éternel dit : Je pardonne, comme tu l'as demandé.***  
*(Nombres 14:13-20)*

Waouh ! Un simple homme, par sa plaidoirie, va sécuriser la destinée d'une nation entière... Et bien au-delà, car n'oublions pas ce verset qui, bien que non politiquement correct, est bibliquement correct : *le salut vient des Juifs* ; du salut de cette nation dépend donc le nôtre, et de fait celui de l'humanité. (Jean 4:22)

Notons ceci au passage, nous y reviendrons plus tard, car c'est un point essentiel : dans sa défense, Moïse ne fait aucune référence à ses intérêts personnels, ni à ceux du peuple. Ce n'est pas une défense du

genre : « *Vois-tu Éternel, ce peuple a été malheureux étant petit, il a eu une enfance difficile, il était esclave en Égypte, il faut le comprendre et lui faire grâce... »*

Le seul axe de défense utilisé par Moïse est la mise en avant des intérêts supérieurs de Dieu Lui-même. Si Dieu détruit ce peuple, c'est la réputation de Dieu qui sera entachée, et ça, Moïse n'est pas prêt à l'accepter. Sur cette motivation de cœur, il gagne la partie, il fait changer l'histoire.

En réalité, je crois pouvoir dire que l'Éternel n'en attendait pas moins de Moïse.

Depuis toujours, notre Dieu cherche des hommes, des femmes, qui, comme Moïse, se tiennent devant Lui pour défendre des causes perdues.

*Le peuple du pays se livre à la violence, commet des rapines, opprime le malheureux et l'indigent, foule l'étranger contre toute justice.*

*Je cherche parmi eux un homme qui élève un mur, qui se tienne à la brèche devant moi en faveur du pays, afin que je ne le détruise pas ; mais je n'en trouve point. (Ézéchiel 22:29-30)*

Esdras agira de même, pour une cause également indéfendable, en utilisant un axe de défense différent, mais tout aussi efficace, que j'appellerai le « *plaider coupable* » (cf. *Esdras 9*).

Lorsque le peuple entra dans la terre promise, défense expresse lui fut faite de s'allier par mariage avec les nations païennes environnantes, ceci, afin de ne pas adopter leurs coutumes et pratiques idolâtres. Rappelons que certains de ces peuples avaient pour coutume d'offrir leurs enfants en sacrifice humain à Moloch, en les immolant par le feu.

Bien sûr, encouragé en cela notamment par le roi Salomon, le peuple ne respecta pas ce commandement et sombra dans l'idolâtrie, imitant les us et coutumes des nations en question, jusqu'à ce que le

pays le vomisse, et qu'Israël soit déporté loin de chez lui, pour une période de 70 ans.

Le livre d'Esdras raconte les conditions du premier retour d'exil au bout de ces 70 années. Grâce, notamment, à l'intercession d'un homme comme Daniel, le peuple peut retourner sur sa terre.

Et la première chose qu'il fait : à nouveau, le peuple va s'allier par mariage avec les fils et les filles des nations païennes étrangères, péché qui a conduit à sa déportation...

Lorsqu'Esdras apprend cela, il est consterné. Alors, à l'heure de l'offrande du soir, il décide de plaider coupable. Il n'a pourtant rien fait à titre personnel, mais il s'identifie clairement au peuple pour plaider sa cause, en reconnaissant la justice de Dieu.

Je vous encourage à la lecture intégrale de cette plaideoirie au chapitre 9 du livre d'Esdras, dont voici quelques extraits :

*Puis, au moment de l'offrande du soir, je me levai du sein de mon humiliation, avec mes vêtements et mon manteau déchirés, je tombai à genoux, j'étendis les mains vers l'Éternel, mon Dieu, et je dis : Mon Dieu, je suis dans la confusion, et j'ai honte, ô mon Dieu, de lever ma face vers toi ; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et nos fautes ont atteint jusqu'aux cieux... (Esdras 9:5)*

*Éternel, Dieu d'Israël, tu es juste, car nous sommes aujourd'hui un reste de réchappés. Nous voici devant toi comme des coupables, et nous ne saurions ainsi subsister devant ta face. (Esdras 9:15)*

L'effet de ce « *plaider coupable* » est immédiat :

*Pendant qu'Esdras, pleurant et prosterné devant la maison de Dieu, faisait cette prière et cette confession, il s'était rassemblé auprès de lui une foule très nombreuse de gens d'Israël, hommes, femmes et enfants, et le peuple répandait d'abondantes larmes. (Esdras 10:1)*

La plaidoirie d’Esdras amène dans tout le peuple une conscience aiguë de péché, et une profonde repentance dont résultera une réforme durable.

Parce qu’un homme s’est tenu à la brèche, choisissant de prendre la responsabilité du péché du peuple et de ses pères, l’Éternel va pouvoir agir et déverser un esprit de repentance et de bonne volonté sur ce peuple...

Beaucoup d’entre vous me diront sans doute que ceci est une chose que vous faites déjà, en tant qu’intercesseurs.

C’est aussi ce que j’ai fait pour la France et ma région, pendant longtemps, et mon propos n’est pas de dire que ce travail ait été inefficace ou inutile, ni qu’il ne faille pas le poursuivre.

Encore qu’il ne soit pas toujours clair pour tous qu’il soit efficace de s’identifier aux péchés d’un peuple en plaidant coupable, mais nous y reviendrons, et de même, nous n’avons pas toujours le réflexe dans notre intercession de plaider en faveur des intérêts supérieurs de Dieu, avant tout.

Mais il y a plus. Alors que nous intercédions pour la nation, j’ai reçu d’une amie missionnaire, cette parole en Zacharie 3 :

*Voici ce que dit le Seigneur des armées célestes : Si tu suis les chemins que j’ai prescrits et si tu obéis à mes commandements, tu exerceras dans mon Temple les fonctions judiciaires, tu veilleras sur mes parvis, et je te donnerai des guides pris parmi ceux qui se tiennent ici. (Zacharie 3:7, version Semeur)*

Sachant qu’en hébreu le mot traduit ici par « *parvis* » est aussi le mot « *Cours* », ce qui est d’ailleurs ainsi traduit dans les versions en anglais. Il s’agit donc d’exercer dans le temple de l’Éternel, donc au niveau céleste, des fonctions judiciaires, et de veiller sur Ses Cours, Ses tribunaux.

Quelque temps plus tard, une autre amie m’a indiqué ressentir que je serai appelée devant la Cour Suprême. Mon amie n’est pas

française et ignore que nous n'avons pas ce genre de Cour en France, contrairement aux États-Unis par exemple. Cette parole était donc surprenante mais reliée à la précédente révélation en Zacharie 3, elle a commencé à prendre sens. J'ai donc démarré des recherches sur le Conseil de Dieu, et l'existence de Cours Célestes.

Une dimension totalement insoupçonnée s'est alors ouverte pour moi-même et mon époux. Et me concernant plus particulièrement, j'ai découvert une facette de mon métier que je n'aurais jamais imaginée...

C'est ce que j'aimerais vous partager au travers de ce livre.

Avec tout de suite une réserve : le sujet est vaste, bien plus grand que nul d'entre nous ne saurait le concevoir. Ce livre n'a d'autre ambition que de partager ce que mon mari et moi-même avons commencé de comprendre, et mis en pratique à ce stade, et non d'être exhaustif sur le sujet. Nous sommes des explorateurs.

Par la grâce de Dieu, nous ne sommes pas seuls dans cette aventure, et les révélations que nous comprenons sont enrichies et complétées par celles reçues par d'autres qui cheminent aussi dans cette même recherche.

Autre précision, vous l'aurez sans doute déjà compris : il n'est pas nécessaire d'être avocat de métier pour plaider devant les Cours Célestes. Si donc, certains d'entre vous avez le sentiment d'avoir raté votre vocation, ce livre pourrait être l'occasion unique pour l'ouverture sur une nouvelle carrière judiciaire... à plus haut niveau...

*Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins.*  
*(Hébreux 4:16)*

Oui, allons-y donc avec assurance, mais également avec le respect et la déférence qui sont de mise devant tout tribunal, et à plus forte raison devant les Cours Célestes.